

DEBAT SUR L'AVENIR DE L'ECOLE
ACADEMIE DE DIJON - Département de l'YONNE
Collège André Leroi-Gourhan de VERMENTON
Vendredi 13 décembre 2003 de 9h à 12h

Sujet 5 : Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

DEBAT SUR L'AVENIR DE L'ECOLE
ACADEMIE DE DIJON - Département de l'YONNE
Collège André Leroi-Gourhan de VERMENTON
Vendredi 13 décembre 2003 de 9h à 12h

Sujet 8 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Motivation, démotivation, capacités

Les élèves sont-ils vraiment démotivés ? Démotivés par quoi ?
Il peuvent avoir plus de goût pour toutes les activités extérieures (sports, jeux, vidéo...)
Le but est peut-être qu'il y ait plus de motivés que de démotivés.
Les élèves ont peut-être envie d'apprendre mais pas forcément le goût de l'effort.

A propos de l'orientation des élèves

A-t-on la possibilité d'évaluer les possibilités d'un élève ?
Si oui, et si ces possibilités sont normales, l'élève a sa place au collège et doit s'y adapter.
Cette adaptation est conditionnée par plusieurs paramètres : les contenus d'enseignement, la méthode pédagogique, le professeur, l'environnement social de l'élève.
Un élève qui ne réussit pas dans l'enseignement général, standard, du collège se voit proposer une orientation professionnelle. Ou des structures « à part ». Cette sélection est souvent mal vécue par les parents et les élèves qui cherchent à rester dans la norme donc souhaitent la poursuite des études en voie générale.
Ces structures « à part » type 4^{ème} et 3^{ème} PVP, classes technologiques... ne signifient pas échec, marginalisation mais adaptation aux capacités, deuxième chance.

Les Itinéraires de Découverte en 5^{ème} et 4^{ème}

Ces dispositifs ont pour objectifs :

- de donner du sens aux disciplines en travaillant par thèmes transversaux ;
- de s'adapter davantage aux goûts ou centres d'intérêt des élèves ;
- de faire travailler ensemble des professeurs de disciplines différentes ;
- de mettre davantage l'accent sur la méthodologie ;
- de faire travailler par groupes des élèves aux capacités différentes, en complémentarité.

Ils peuvent être une des solutions pour réaffirmer le sens du travail et de l'effort.

Cependant, ils ont été mis en place en diminuant les horaires disciplinaires sans reconsidérer les contenus des programmes.

Les avis sont partagés sur l'efficacité des IDD.

Une élève présente défend ces dispositifs : « on peut aller d'une salle à l'autre pour chercher des documents ; on peut discuter entre nous ; on peut aider les autres ».

L'accès aux nouvelles technologies

peut motiver les élèves : attrait de la nouveauté, modernité de l'outil, approche plus visuelle donc contemporaine.

Cependant, ces nouvelles pratiques imposent aux élèves un apprentissage, et on constate assez vite des blocages ou refus puisque des efforts sont nécessaires.

D'autre part, la formation des personnels aux nouvelles technologies n'est pas suffisamment mise en place par l'institution.

La mise en place difficile du BII (brevet informatique et internet) traduit ce manque de formation. Quelqu'un estime qu'on devrait mettre en place une matière « informatique » au collège.

Rôle des différents partenaires

Concernant l'attitude des enfants (rapport aux autres, aux connaissances, bien se tenir, travailler...), le rôle des parents reste fondamental. L'école ne peut se substituer à ceux-ci. Elle peut compléter leur action.

Les professeurs demandent aux parents de s'intéresser au travail de leur enfant, à ce qu'il apprend en classe, de communiquer avec eux sur ce qu'ils font à l'école. D'être présents.

Les différents partenaires impliqués dans l'éducation des enfants (parents, enseignants, moniteurs sportifs...) doivent agir dans le même sens, être « sur la même longueur d'onde ». S'écouter, s'entendre, accepter la parole de l'autre, confronter des points de vue différents mais avec des discours qui doivent rester cohérents.

Il existe une barrière entre les parents et l'univers du collège ou du lycée. Les enseignants représentent le savoir. On les perçoit dans un autre monde.

Il faut une communication « naturelle », plus spontanée entre professeurs, élèves, parents. Les réunions rituelles parents - professeurs ou les rendez-vous qui sont plus ou moins des convocations maintiennent cette barrière pour beaucoup de parents.

Les parents devraient pouvoir accompagner les enseignants dans la scolarité de leurs enfants, par des rencontres plus faciles.

Prise en compte de la psychologie des apprenants

On n'enseigne pas à un enfant de 3 ans comme à un élève de CM2, et encore différemment à un adolescent. La formation des enseignants sur ce sujet est essentielle.

L'intérêt, l'attention qu'on porte à un enfant sont très importants (professeurs, parents).

DEBAT SUR L'AVENIR DE L'ECOLE
ACADEMIE DE DIJON - Département de l'YONNE
Collège André Leroi-Gourhan de VERMENTON
Vendredi 13 décembre 2003 de 13h30h à 16h30h

Sujet 12 : Comment les parents et les partenaires extérieurs peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Ouverture vers l'extérieur

Respect des autres, respect du savoir. Echange

Les associations sont-elles plus performantes

→ notion de volontariat de la part des enfants quand ils vont dans une association.

Trouver les ressources pour améliorer l'apprentissage des élèves.

Recensement des associations.

Aides aux devoirs

Faire des activités au sein du collège → oui mais problème d'infrastructure de transport.

Explication de l'aide aux devoirs

Non proposé au collège car problème de transport.

→ Déplacement des personnes dans les communes.

Pas forcément des professeurs, mais des adultes compétents.

Exemple : devoirs fait avec l'aide d'une association avant le cours de percussion

On touche aux problèmes du bénévolat

Les parents doivent s'impliquer d'avantage dans le monde de l'enseignement → manque d'information.

Moyen de se rendre disponible

Démotivation des parents en général, choix difficile de l'heure de réunion.

Manque d'implication des parents.

Problème de communication entre les professeurs et les élèves

Utiliser à fond le carnet de correspondance

Rôle du multimédia

→ créer une nouvelle fracture sociale

→ on veut bien mais le matériel doit être fourni

→ Pourquoi communiquerait on mieux grâce à une machine ?

→ Former les enseignants et les parents aux Tice

→ Créer un véritable enseignement de l'informatique

Rééquilibrage du temps.

Modèle européen

Formation dans des tas de domaines

→ Problème économique

Équilibrer la journée avec en fonction de l'attention des élèves

Une heure de cours située en fin de journée pourrait être jugée impensable en français, mais ce gère sans problème si le groupe d'élève n'est pas trop important.

Pas de problème horaire mais problème de nombre

→ faire des groupes vivables (22 grand maximum)

Rôle des Parents

Parents

Rôle → accompagnement

→ Intérêt des parents

→ Soutien

→ Dialogue

Enfant travail pour faire plaisir à ses parents, il ne comprend pas que c'est pour lui.

→ Combien d'enfants n'ont pas l'intérêt des parents ?

→ L'école et les parents construisent ensemble l'enfant.

→ Aucune association ne pourrait remplacer les parents

Il n'y a pas de formation pour les parents... (idée qui revient)

→ Pour le niveau scolaire, même si on ne sait pas le faire on doit l'accompagner.

Aller aux réunions c'est montrer aux enfants que l'on s'occupe d'eux, les suivre, les protéger.

« parents proches → enfants sans reproches »

Quand on arrive à obtenir une certaine complicité avec les parents, les résultats pour l'élève n'en sont que meilleurs.

Trop peu de gens à la rentrée 6^{ème} de 2003

Problème d'horaire peut-être : non si on veut on peut

→ il faut penser aux familles monoparentale

Y a-t-il réellement une barrière entre parents / professeurs ?

Différence / peur des professeurs

Les parents gardent toujours une certaine réserve, voire timidité envers les professeurs, les rapports entre eux en sont faussés.

DEBAT SUR L'AVENIR DE L'ECOLE
ACADEMIE DE DIJON - Département de l'YONNE
Collège André Leroi-Gourhan de VERMENTON
Vendredi 13 décembre 2003 de 13h30h à 16h30h

Sujet 18 : Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?

Quelles compétences l' Etat doit-il absolument conserver ?

Les programmes, les diplômes, les quota par discipline doivent rester nationaux. De même, il paraît important que tous les postes d'enseignants en collèges et lycées soient accessibles par un concours national. Un recrutement académique semble risqué. On pourrait craindre, entre autres, une inégalité de type Nord-Sud : en effet, les professeurs sont plus nombreux à convoiter les postes au Sud qu'au Nord de la France, les postes vacants sont donc beaucoup plus nombreux au Nord qu'au Sud de la France. De plus, on a l'exemple d'un recrutement académique : celui des professeurs des écoles, pour lequel les pourcentages de réussite au concours sont très fluctuants entre les académies (il est beaucoup plus facile de devenir instituteur en passant le concours à Créteil qu'à Clermont-Ferrand).

L'efficacité de l'école exige-t-elle plus de décentralisation ?
Faut-il accroître l'autonomie des établissements du 2nd degré ?

En ce qui concerne les locaux, la décentralisation semble positive. En effet, chaque région semble plus à même de juger ce qui lui convient en terme de structure que l'Etat (architecture, taille en fonction de la population locale actuelle et à venir,...). On aurait pu craindre une disparité des richesses, mais on observe que de gros efforts ont été faits au sein des régions pour rénover ou construire les locaux.

Il faut cependant veiller à ce que l'Etat, lorsqu'il délègue les pouvoirs sous prétexte de délocalisation, donne le financement qui va avec. Par exemple, à Vermenton, l'oblitération postale dans les établissements était payée par l'Etat, maintenant, c'est le Conseil Général qui paie et non la région.

En ce qui concerne l'accroissement de l'autonomie des établissements du 2nd degré vis à vis de leur fonctionnement, on est très réticent. D'une part, la personne recrutée pour le poste de chef d'établissement peut changer souvent. D'autre part, si le chef d'établissement peut choisir une grande partie de son mode de fonctionnement, on peut craindre une dérive vers une sélection des élèves, une création d'options qui conduirait à une spécificité de l'établissement (établissements où l'on forme les littéraires, où l'on forme les scientifiques). C'est ce que l'on peut observer avec l'ancienne option maths en filière L, qui a vu la fuite des élèves qui choisissaient cette option ; le ministère a réagi en lui redonnant son statut de spécialité.

On se demande également sur quel critère se ferait les choix du chef d'établissement si il avait plus de liberté ? Il serait par exemple données tant d'heures par élève, et puis après ?

Comment parvenir à une cohérence de la carte des formations des établissements publics, privés sous contrat et des centres de formations d'apprentis ?

Certaines régions ont déjà une alternance forte entre collèges, lycées et entreprises. Ces associations semblent très bénéfiques, ne serait - ce que pour une question de financement de matériel. Mais attention! Si les liens tissés sont trop forts, si tout repose sur l'entreprise locale, que se passera-t-il si l'entreprise périclite ?

Ce qui semble positif est l'existence des CFA, CIFA, par le biais desquels les entreprises recrutent leurs apprentis. On regrette par contre le mot d'ordre "Collège unique" qui a sonné le glas des

classes pré - professionnelles, dans lesquelles pourtant les élèves s'intéressaient à des problèmes concrets et qui donnaient de l'intérêt à l'apprentissage des notions fondamentales acquises au collège. La remise à l'honneur de ces classes ou établissements, qui accueillent les élèves à partir de la 4^{ème}, permettrait d'orienter judicieusement et efficacement des élèves en pleine déroute dans le chemin classique actuel et quasiment unique du collège. Ces structures devraient être suffisamment nombreuses, diverses dans leur spécificité, certaines en rapport directe avec les entreprises locales, pour que les élèves concernés n'aient pas peur d'un éloignement trop brutal du milieu familial. Les professeurs de collège devraient pouvoir visiter les entreprises locales afin de prendre des renseignements utiles dans l'orientation des élèves.

Le "collège unique" aggrave les inégalités sociales, plutôt que de les réduire. Les voies d'enseignement à visée plus professionnelles ont été trop longtemps dénigrées et considérées comme des voies "au rabais" ou "poubelles". Il vaut pourtant mieux, pour l'élève, choisir une voie qui développe ses capacités et correspond à ses intérêts, plutôt qu'une voie "pour faire comme tout le monde" et pour avoir, pendant un temps seulement, l'illusion de faire partie du moule. Les élèves qui choisissent une voie plus professionnelles doivent retrouver de la considération de la part des autres élèves, mais aussi des professeurs. Le problème, en France, est que le contact social est bien plus important que le contact humain.

Fin du compte-rendu

Animateur : Jean-Dominique FRANCK.

15.12.2003

Vermenton